

17. juin 2026

Séminaire de danse sur glace et de danse solo pour les juges et juges arbitres

Toutes les catégories et classes en danse sur glace et en SoloDance. Les entraîneurs et les patineurs sont cordialement invités à participer au séminaire (nombre de places limité).

La participation à la formation juges/juges arbitres de Swiss Ice Skating est obligatoire pour pouvoir officier en tant que juge ou arbitre lors des championnats SIS au cours de la saison en cours. La formation n'est validée que si elle a été suivie dans son intégralité. Chaque participant doit donc être présent pendant toute la durée de la formation.

EMPLACEMENT	Haus des Sports Talgutzentrum 27 3063 Ittigen b. Berne (www.swissolympic.ch)
DATE	19.09.2026, 13h00 – 18h00 & 20.09.2026, 09h30 – 17h00
PROGRAM	• Rôles et fonctions de juge et juge arbitre en panel • Code d'éthique de l'ISU • Changements / nouvelles règles pour la saison en cours • Compétences et responsabilités • Analyse vidéo de tous les éléments • Exercices d'équipe / entraînement en panel avec vidéos • Contrôle des connaissances
ORGANISATION	Roland Mäder, Commission de la danse sur glace, icedance@swissiceskating.ch
MODÉRATEUR	Natacha Pontonnier, juge ISU
LANGUES	Le cours est dispensé en anglais.
AVANT LE COURS	Pour tirer pleinement parti de la formation, il est essentiel que les communications ISU actuelles aient été étudiées et apprises en profondeur. Les questions sur les communications de l'ISU sont les bienvenues pour être posées au séminaire.
A EMMENER LORS DU COURS	Laptop ou tablette ainsi que les communications ISU actuelles et valides. Nous vous recommandons également d'apporter les communications pertinentes sous forme écrite.

INSCRIPTION	Cela doit être fait par le club au plus tard le 30 août 2026 dans le système des membres d'adhésion sous " Cours de danse sur glace juges 2026 ". Veuillez entrer l'adresse e-mail du club dans les Commentaires.
FRAIS D'INSCRIPTION	Les frais de participation, déjeuner inclus le dimanche: CHF 140.-- Les frais de participation sans déjeuner le dimanche: CHF 110.-- L'hébergement et les repas du samedi soir sont payés aux frais des participants. Le déjeuner du dimanche aura lieu à la Maison des Sports. Les menus seront annoncés dimanche matin. Veuillez faire votre choix au plus tard après la pause du matin.
DÉPÔT SUR LE COMPTE	IBAN CH02 0900 0000 8400 5561 2 PostFinance, Swiss Ice Skating Talgut-Zentrum 27, 3063 Ittigen b. Bern Note: "Cours de danse sur glace TC/TS 2026 » et le nom du participant. Les frais de participation doivent être payés avant le 7 septembre 2026.
STATIONNEMENT	Si vous devez garer votre voiture dans le parking du centre Talgut, ce lien ici vous aidera avec des informations utiles.
SÉJOUR D'UNE NUIT	Chaque participant est responsable de son propre hébergement. Voici quelques hôtels possibles à proximité: Hôtel A1 Greywood, Greywood, Autoroute A1, 3063 Berne Tel. : 031 915 12 12, URL : https://www.a1grauholz.ch/hotel/ Ibis Bern Expo, Am Guisanplatz 4, 3014 Berne Tel. : 031 335 12 00, URL : www.ibishotel.com Novotel Bern Expo, Guisanplatz 2, 3014 Berne Tel. : 031 339 09 09 URL : www.novotel.com Berne Tourisme, Tel. : 031 328 12 12 URL : http://www.berninfo.ch/
RESPONSABILITÉ	L'organisation de la conférence refuse toute responsabilité en cas de retards, accidents, maladies et vols.

SWISS ICE SKATING

Danse sur glace de commande
Roland Mäder